



Budget 2021 du Département de l'Aube

Agir, sur tous les fronts

Dans un contexte très incertain, en raison de la crise sanitaire qui perdure, le Département de l'Aube entend, plus que jamais, se tenir aux côtés des Aubois.

Fort d'une situation financière saine, le Département mobilise, cette année encore, des moyens financiers accrus pour protéger les habitants et venir en aide durablement aux publics les plus fragilisés : demandeurs d'emploi, familles en difficulté, étudiants, personnes âgées, isolées ou handicapées.

Le Département développe les services à la population : services dématérialisés, secours, offre culturelle, etc. Dans le même temps, il continue d'investir. En faisant avancer les chantiers en cours (Cité du Vitrail, campus universitaires, caserne de sapeurs-pompiers), en engageant des projets nouveaux (équipements sportifs, établissements médico-sociaux, voies vertes), le Département de l'Aube contribue au maintien de l'activité et à la relance de l'économie, tout en renforçant l'attractivité du territoire.

Sommaire

1| Les clés du budget 2021 du Département..... 4

- Un endettement très bas..... 4
- La fin de l'autonomie fiscale..... 5
- Toujours un haut niveau d'investissement..... 5
- Les grands investissements du Département..... 6
- Le Département, partenaire incontournable de l'initiative locale..... 7
- Le Département, partenaire indéfectible des associations..... 8
- Les 3 premiers postes du budget..... 9

2| Protéger les Auboisiens de la Covid-19

Faciliter la vaccination..... 11

3| Soutenir les Auboisiens dans la crise

- Reconnaître les métiers de l'aide à domicile..... 12
- Actif 10, un outil au service de l'insertion..... 12
- Préserver les familles..... 13
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées..... 14
- Mieux prendre en charge le handicap..... 14
- Accompagner les étudiants..... 14

4| Développer le territoire

- Des services plus performants, ou nouveaux..... 15
secours, collèges, sport scolaire, numérique, culture, agriculture, mobilités
- De nombreux chantiers en cours..... 17
routes, constructions, entretien des bâtiments, mise aux normes, équipement
- Et des projets nouveaux..... 19
collèges, logement, immobilier de tourisme, voie verte, patrimoine, environnement

5| Pour aller plus loin...

Les grands chiffres du social, 1^{er} poste du budget..... 22

1| Les clés du budget 2021 du Département

Le budget 2021 du Département s'élève à **414,7 millions d'euros (M€)** :

- 113,3 M€ d'investissement (27 %) — soit près de 105 M€ hors dette,
- 301,4 M€ de fonctionnement (73 %).

Le budget 2021 augmente de 1,5 % (+ 6,5 M€), comparativement à 2020.

Le budget 2021 se caractérise par...

- **un haut volume d'investissement permettant le lancement, la montée en puissance ou l'achèvement de grands projets en tous domaines (*lire p. 5-6*).**
Investir, c'est contribuer à la richesse et à l'attractivité du territoire. C'est aussi soutenir l'activité économique (notamment le bâtiment et les travaux publics) et favoriser l'emploi.
- **des crédits en hausse au titre des solidarités humaines, pour**
 - > absorber l'impact de la crise sociale, en lien avec la crise sanitaire :
 - + hausse de l'allocation RSA et des frais de séjour et d'hébergement en établissement,
 - + nouveau dispositif d'insertion.
 - > reconnaître le rôle essentiel des acteurs du social : aide à domicile, aide sociale à l'enfance (assistants familiaux).
- **des dépenses de fonctionnement en progression, pour un meilleur service à la population** : dotation des collèges, dématérialisation, télémédecine, secours, etc.

L'autofinancement (c'est-à-dire l'excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement pouvant être affecté à l'investissement) **est estimé à 28,5 M€.**

■ Un endettement très bas

61 M€ en 2016, 53 M€ en 2017, 45 M€ en 2018, 36 M€ en 2019, 28 M€ en 2020, **20 M€ projetés à fin 2021**, la dette, maîtrisée, est à un niveau historiquement bas.

Dans l'Aube, en 2020, le stock de la dette par habitant s'élève à 95,5 €, contre 543 € en moyenne dans les Départements de taille comparable (strate 250 000 – 500 000 hab.).

Le délai de désendettement de l'Aube est inférieur à une année (contre 5 années en moyenne dans les Départements de taille comparable).

Fort de cette situation saine, et compte tenu des taux actuellement très bas, le recours à l'emprunt est envisagé pour financer les investissements d'avenir.

■ La fin de l'autonomie fiscale

À partir de 2021, le Département ne perçoit plus la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), transférée aux communes. Cette perte de recette fiscale est certes compensée par l'attribution d'une part de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Mais, avec ce changement, **le Département ne dispose plus d'aucun levier fiscal lié à son territoire.**

Quant aux produits de la fiscalité indirecte — droits de mutation à titre onéreux (DMTO) sur les transactions immobilières, fraction de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) — ils sont étroitement dépendants de la conjoncture économique.

■ Toujours un haut niveau d'investissement

En 2021, le Département compte investir près de 105 M€.

En dehors de "l'investissement courant" — entretien des routes et des collèges, maintenance des bâtiments départementaux, etc. — le Département poursuit les grands chantiers en cours et lance de nouveaux projets.

Grands projets en cours : restructuration de 2 collèges (Sainte-Savine et Vendevre-sur-Barse), une 2^{nde} caserne de sapeurs-pompiers dans l'agglomération troyenne, achèvement de la construction d'un bâtiment pour l'école d'ingénieurs ESTP, extension de l'école d'ingénieurs EPF, installation de la Cité du Vitrail à l'Hôtel-Dieu-le-Comte restauré, création d'une base nautique aviron-canoë à Mathaux, construction d'un centre médico-social à La Chapelle-Saint-Luc, construction du Complexe international multisport et escalade (Cime), création d'aires de covoiturage, etc.

Projets nouveaux : étude pour la rénovation du collège de Nogent-sur-Seine (déjà réhabilité en 1994), voie verte Dienville / Montier-en-Der, etc.

En plus de l'aide financière aux équipements de proximité des communes, le Département continuera de financer des projets structurants initiés par les territoires.

Les crédits d'investissement (105 M€) se répartissent pour :

- **69 % en dépenses d'équipement** (études, acquisitions et travaux) **et aménagement de zones,**
- **31 % en subventions et fonds de concours** versés à des tiers, principalement aux communes et structures intercommunales.

■ Les grands investissements du Département

	Enveloppe globale	Enveloppe 2021
Projets en cours / nouveaux		
Collèges <ul style="list-style-type: none"> • Restructuration des collèges de Sainte-Savine, Vendeuvre-sur-Barse et Nogent-sur-Seine, construction d'un pôle santé à Vendeuvre/Barse, rénovation de la restauration scolaire à Bouilly et Piney, travaux à la cité scolaire de Bar-sur-Aube 	19,9 M€	4,2 M€
Enseignement supérieur , à la Technopole de l'Aube : <ul style="list-style-type: none"> • construction d'un bâtiment pour l'ESTP • extension des locaux de l'EPF • projet ÉvolUTTion de l'UTT 	15,7 M€ 11,3 M€ 1,7 M€	6,7 M€ 1 M€ 0,5 M€
Numérique Interconnexion des sites externes du Département	6,8 M€	0,3 M€
Équipements sportifs, d'envergure olympique <ul style="list-style-type: none"> • Base aviron-canoë, à Mathaux • Construction d'un complexe multisports-escalade (Troyes) • Restructuration du Centre sportif de l'Aube 	2,3 M€ 19,5 M€ 1,34 M€	1,2 M€ 8 M€ 0,5 M€
Mobilités <ul style="list-style-type: none"> • Voirie départementale • construction/restructuration de centres routiers • Électrification de la ligne SNCF n° 4 • Aires de covoiturage 	19,1 M€ 4,15 M€ 21,6 M€ 1,5 M€	15 M€ 0,6 M€ 4,2 M€ 0,6 M€
Sapeurs-pompiers <ul style="list-style-type: none"> • construction de la caserne Troyes ouest • acquisition de grandes échelles • rénovation de centres de secours 	7,8 M€ 1,1 M€ 3,1 M€	4,7 M€ 0,5 M€ 0,7 M€
Social <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un centre médico-social (La Chapelle-St-Luc) • Transformation, réhabilitation, extension d'établissements médico-sociaux pour personnes handicapées 	4,4 M€ 4,5 M€	0,7 M€ 1 M€
Sites culturels <ul style="list-style-type: none"> • Installation de la Cité du vitrail (Troyes) dans l'Hôtel-Dieu-le-Comte restauré, scénographie, mobilier, création du site Internet • Études sur la sainterie de Vendeuvre ; travaux de restauration (commanderie d'Avalleur, château de Vendeuvre-sur-Barse) 	16,4 M€ 5,2 M€	4 M€ 0,5 M€
Sites touristiques du littoral des lacs Équipements, voies vertes Liaison cyclable Dienville-Der Étude pour projet immobilier touristique à Dienville	6,7 M€ 0,4 M€	1,9 M€ 0,2 M€ 0,1 M€

■ Le Département, partenaire incontournable de l'initiative locale

En 2021, le Conseil départemental de l'Aube continue d'apporter **un concours majeur à l'investissement des collectivités : 27,4 M€, soit un quart des crédits d'investissement**, hors mouvements financiers.

Ces subventions sont la traduction des valeurs sur lesquelles le Conseil départemental fonde son action : proximité, partenariat, confiance, équilibre du territoire.

En 2021, le Conseil départemental cofinancera :

1. de nombreux équipements de proximité, à hauteur de 6,5 M€

2,5 M€ pour les équipements sportifs, socio-éducatifs et socio-culturels, 2,5 M€ pour les constructions et grosses réparations scolaires (+ 30 % par rapport à 2020), 1,5 M€ pour restaurer le patrimoine historique.

2. des projets structurants des territoires, à hauteur de 6,6 M€

En 3 ans (oct. 2017 à déc. 2020), près de 24 M€ d'aides ont déjà été votés au titre de ce programme pour engager 108 projets représentant quasiment 125 M€ d'investissements.

Les réalisations répondent à des besoins de la vie courante (maisons de santé, équipements sportifs, musée, théâtre, sites touristiques, infrastructures, etc.) ou préservent le développement futur (acquisitions de réserves foncières).

Initiés par une commune, un groupement de communes ou une association, les projets intéressent plusieurs communes et ont été définis comme prioritaires en liaison avec le Département.

3. des projets pertinents ne relevant d'aucun dispositif d'aide départemental

En 2020, cette ligne de crédit spécifique a permis d'accompagner les territoires dans la réalisation de 42 projets pour un montant de 1 M€ : déploiement de la télémédecine et acquisition de défibrillateurs, acquisition/aménagements de locaux (inter)communaux, sécurisation des abords d'un collège, projet touristico-culturel, etc.

Cette enveloppe est pérennisée et abondée de 1,2 M€.

■ **Le Département, partenaire indéfectible des associations**

Le Département budgète **7,4 M€ de subventions de fonctionnement**, participant ainsi au maintien et à la vitalité des associations, acteurs de l'animation locale.

Citons notamment : 1,4 M€ pour le sport, 1,2 M€ pour le tourisme, 0,7 M€ pour la culture et la musique, 0,3 M€ pour le social, 0,2 M€ pour le développement du territoire (chambre de métiers, organisateurs de foires et manifestations, urbanisme), 0,1 M€ pour des associations diverses (syndicats, sapeurs-pompiers, anciens combattants, éducation...).

Le Département accroît **son soutien à l'investissement des associations : 1,6 M€** (0,8 M€ en 2020, 0,6 M€ en 2019). Une autre manière de contribuer à un meilleur fonctionnement des associations et à un développement de leurs activités — ce qui les rend moins dépendantes des fonds publics, pour le fonctionnement.

En 2021, le Département financera notamment :

- **des véhicules**, précieux pour faciliter les déplacements (63 300 €) : Chlorophylle (Romilly-sur-Seine), Olympique chapelain (La Chapelle-St-Luc), MJC St Julien, TG triathlon (Troyes), etc.) ;
- **des équipements** (40 400 €) **favorisant la pratique d'activités sportives** (football, vélo, billard, tir, boxe, nautisme, athlétisme, rugby, gym, handball, escrime, haltérophilie, équitation) ;
- **des matériels favorisant la retransmission de concerts, ou la pratique de la musique** (achat d'instruments) **ou de la danse** (hip hop) ;
- **des défibrillateurs** pour l'association départementale de protection civile de l'Aube ;
- **du mobilier et de l'électroménager** pour Agoraé, l'association d'aide aux étudiants.

Initié en 2020, **le soutien à la pratique "handicap et sport santé"** est confirmé avec quelque 27 000 euros d'aides, pour des événements de basket, de vélo adapté et d'escrime ainsi que des équipements (planeur, plongée) ou encore des matériels permettant l'activité à distance d'Akhilleus, acteur majeur du sport-santé.

Citons encore **un soutien à un certain nombre d'actions spécifiques** : 40 000 € au Groupement de défense sanitaire pour l'éradication de la diarrhée virale bovine, 5 500 € pour des congrès nationaux à Troyes (anciens combattants avec l'Anacr, paléontologie avec l'Aga).

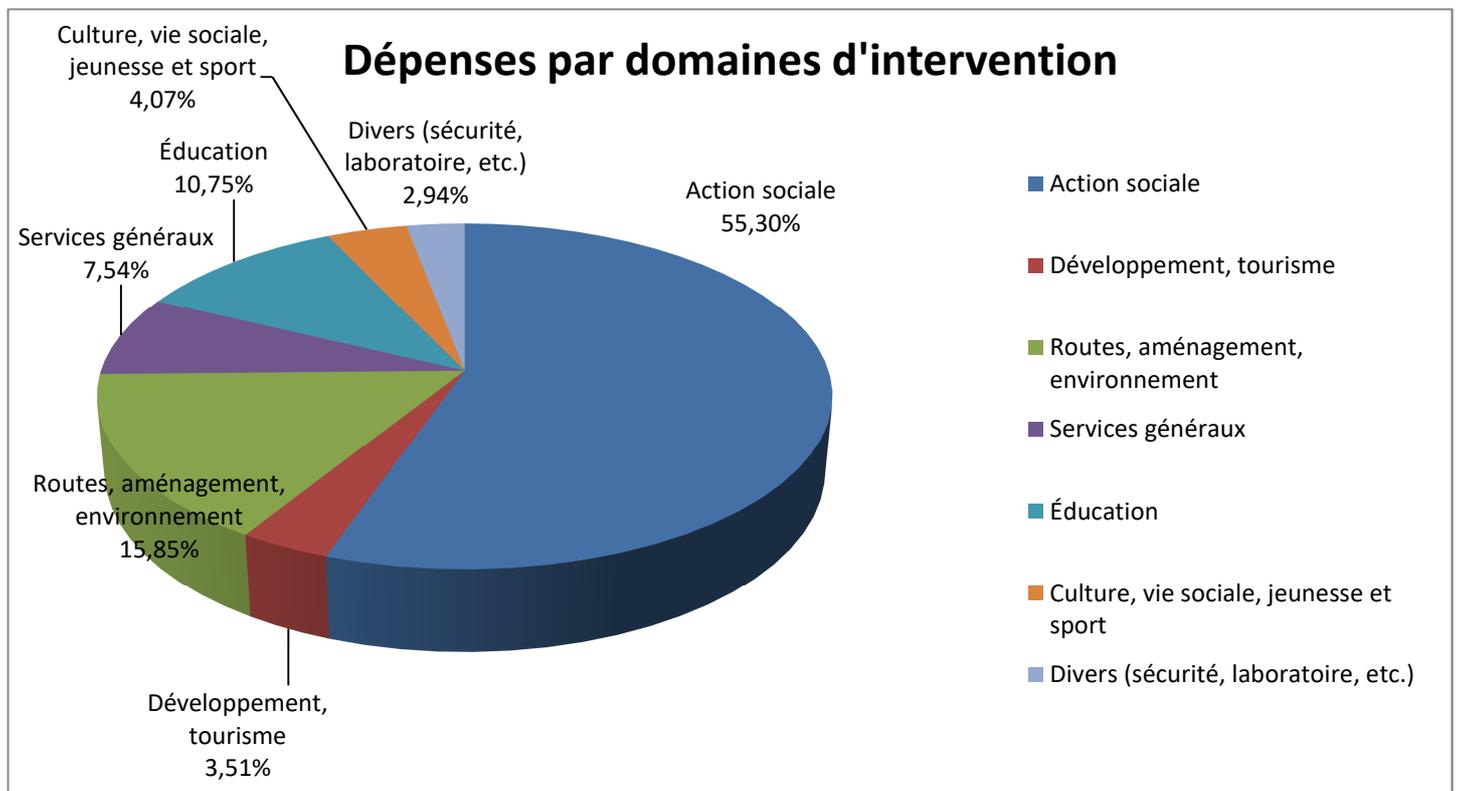
Par ailleurs, le Département procédera à la dématérialisation des demandes de subvention.

■ Les 3 premiers postes du budget 2021

- Action sociale	229,4 M€
- Routes, aménagement, environnement	65,9 M€
- Éducation	44,5 M€

Avec un budget de 414,7 M€ pour 2021,

le Département intervient dans tous les domaines :



Le Département en actions...

2| Protéger les Aubeois de la Covid-19

■ Plan Covid : faciliter la vaccination

Voté en juillet 2020, le plan départemental Covid a permis de protéger la population (achat de masques) et les personnels de l'administration départementale, d'accompagner les personnels des établissements sociaux et médico-sociaux et de soutenir les acteurs du territoire, subissant les affres de la crise sanitaire (collectivités, entreprises, locataires des propriétés départementales, associations, étudiants, etc.).

La crise sanitaire perdurant, des fonds sont encore disponibles dans le cadre de ce plan.

Le budget 2021 du Département comprend notamment des crédits permettant de mobiliser ponctuellement, si nécessaire, son laboratoire départemental d'analyses, dans le cadre de la stratégie nationale de tests Covid-19 — tout en garantissant la priorité à ses missions sanitaires.

Dans le cadre de la stratégie nationale de vaccination, opérée localement sous l'autorité du préfet et de l'Agence régionale de santé (ARS), le Département pourra apporter sa contribution, en mettant à profit ses personnels médicaux, son réseau d'intervention auprès des publics fragiles et son expérience logistique :

- participation à la cellule de coordination départementale,
- mise à disposition de moyens humains (médecins, infirmiers, personnel administratif),
- préparation de cellules mobiles pour aller vers les personnes âgées non mobiles,
- accompagnement des plus de 75 ans isolés vers les centres de vaccination, en lien avec les services d'aide à domicile, dans le cadre des plans d'aide (APA et PCH) ;
- aide à la prise de rendez-vous pour les publics isolés,
- soutien logistique (livraison de vaccins),
- renforcement de l'information au quotidien des publics fragiles.

3| Soutenir les Auboises dans la crise

■ **Métiers de l'aide à domicile : une juste reconnaissance**

Pendant aux accords du Ségur de la santé qui, en 2020, ont revalorisé les métiers des établissements de santé et des Ehpad, la convention collective de la branche du maintien à domicile a vu, à l'automne 2020, l'agrément de deux avenants : **majoration de la valeur du point** (+ 2,5 % avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020) et la **revalorisation** (au 1^{er} avril 2021) **des grilles de salaires** de 12,5 %. Soit 200 € par mois, pour un équivalent temps plein.

Dans l'Aube, cette revalorisation concerne 768 personnels.

Une dépense supplémentaire de 2 M€ est inscrite au budget départemental, pour financer ces dispositions, ainsi que la dotation d'équipements de protection individuelle.

Par cette initiative, le Département entend reconnaître et rendre plus attractifs les métiers du maintien à domicile, afin d'**aider les services d'aide à domicile (SAAD) à recruter**. Le dispositif Actif10 (*lire ci-dessous*) permettra également de repérer les bénéficiaires du RSA dont le profil est compatible avec les besoins de ces employeurs.

Déjà une prime en 2020

En 2020, l'Assemblée départementale a octroyé une prime Covid (1,3 M€) aux personnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de sa compétence : établissements de l'Aide sociale à l'enfance, établissements accueillant les personnes en situation de handicap, résidences autonomie (ex foyers logements), services d'aide à domicile, accueillants familiaux (personnes âgées ou handicapées) et assistants familiaux (aide sociale à l'enfance). Les critères ont été établis sur la base d'une activité professionnelle de mars à avril 2020 et sur un montant de 1 000 € par agent ou 200 € par personne accueillie pour les assistants et accueillants familiaux.

■ **Actif10 : un outil au service de l'insertion**

Au budget 2021, les crédits relatifs à l'insertion progressent de 13 %, d'une part dans la perspective de la revalorisation de l'allocation au 1^{er} avril 2021 et, d'autre part, en raison de l'augmentation sensible du nombre d'allocataires (+ 10 % en 2020), en lien avec la crise sanitaire.

Pour **rapprocher les bénéficiaires du RSA en recherche d'emploi et les entreprises auboises qui recrutent**, le Département a fait l'acquisition d'**une solution de mise en relation** qui comprend un site Internet et une application mobile (prochainement disponible). Pour l'animer, le Département a constitué une équipe dédiée (3 professionnels), apte à apporter un suivi et un accompagnement personnalisé et durable des candidats comme des recruteurs.

> actif10.fr

■ **Familles : accompagner et mieux prévenir les effets de la crise**

> Les crédits de l'Aide sociale à l'enfance intègrent une enveloppe (1,4 M€), pour **renforcer le Centre départemental de l'enfance (CDE)**, dont la capacité va être augmentée de 20 % (+ 21 places pour les 5-17 ans).

> Le CDE s'est réorganisé pour mieux prendre en charge les enfants en fonction de leur profil et mieux répondre à leurs besoins; il s'est recentré sur sa mission d'**accueil d'urgence**.

> Mis en place depuis 2020, l'**accueil séquentiel** (sur des temps courts) constitue une solution de remplacement au placement ; c'est aussi un outil de lutte contre l'épuisement des assistants familiaux.

> **Le mode de rémunération et d'indemnisation des assistants familiaux va évoluer**, pour soutenir ce mode d'accueil des enfants en danger et garantir son attractivité.

> Le Département (en lien avec l'État et TCM) développe la **prévention précoce** en direction des 6-11 ans sur plusieurs réseaux d'éducation prioritaire.

> Le **soutien aux jeunes majeurs** (18-21 ans) monte en puissance.

> La Protection maternelle et infantile (PMI) développe les **actions de prévention en direction des futurs parents**.

> Le **soutien à la parentalité est renforcé** (15 % de familles monoparentales, précarité marquée).

Personnes âgées : lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie

- > S'agissant de la prévention de la perte d'autonomie, le Département a proposé en 2020 un accès gratuit (via HappyVisio) à **des ateliers et des conférences à distance**.
- > Des **actions spécifiques** seront développées en 2021, **en direction des aidants et de l'habitat inclusif**.
- > Mis en place lors du premier confinement, **un numéro vert** (gratuit) permet de lutter contre l'isolement (0 800 10 06 46, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30).

Personnes handicapées : améliorer l'accueil en établissement

- > Le Département financera un poste d'éducateur spécialisé dans l'établissement Les lacs d'Orient (Lusigny-sur-Barse), pour sa **nouvelle section (15 places) dédiée aux personnes handicapées vieillissantes**.
- > Le Département accorde une subvention d'investissement au foyer de vie de l'association Bréviandes accueil social, pour la création d'un nouvel espace sécurisé, accessible et la mise en place d'un accueil temporaire.

Étudiants : un accompagnement à tous les niveaux

- > **Le Département renforce son dispositif de bourses**, notamment en direction des étudiants aubois bénéficiant d'une bourse d'État : l'enveloppe 2021 devrait s'élever à 400 000 €, contre 169 000 € versés en 2020.
- > Le Département a accordé en 2020 une subvention exceptionnelle de 20 000 € à l'association Agoraé-Campus3, pour son activité d'épicerie sociale et solidaire.
- > En partenariat avec TCM (pour son territoire) et les établissements d'enseignement supérieur, le Département a débloqué, en 2020, **une enveloppe de 100 000 € pour la réalisation de stages dans les entreprises locales**. Une initiative gagnante tant pour les étudiants à la mobilité empêchée que pour les entreprises, tenues de se réorganiser.

4| Développer le territoire...

■ ... grâce à des services plus performants, ou nouveaux

Sapeurs-pompiers : des moyens humains et matériels renforcés

> Dépenses induites par la pandémie (protection des personnels), revalorisation de l'indemnité de feu, **la contribution du Département est en hausse de 7 %** (en réalité + 9,4 % ramenée à 7 %, du fait de la suppression de la part patronale de la sur-cotisation CNRACL pour les professionnels).

> Reporté en raison de la crise sanitaire, **le recrutement de 20 sapeurs-pompiers**, affectés à Romilly-sur-Seine et dans l'agglomération troyenne (en prévision de l'ouverture de la caserne ouest), s'étalera sur l'année 2021.

> Côté investissements, l'année 2021 **verra la mise en service de la caserne ouest de l'agglomération troyenne** (2,2 M€ de crédits d'investissement au budget 2021 du Département). Le Département accompagne également la rénovation et l'entretien de centres d'incendie et de secours.

La contribution globale du Département à la sécurité civile s'élève à 10,5 M€, en 2021.

L'Aube compte quelque 2 800 sapeurs-pompiers. Le Sdis gère 134 professionnels, 905 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) du corps départemental. S'y ajoutent 1 511 sapeurs-pompiers volontaires des corps communaux de première intervention, répartis sur 220 corps. Les SPV représentent 95 % des effectifs, contre 79 % au niveau national (source : ministère de l'Intérieur). (Source : Sdis de l'Aube, 2020).

Collèges : plus de moyens pour fonctionner

> Eu égard aux dépenses que les collèges doivent engager, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, le Département a réévalué à 45 € / élève (43 € en 2020), le forfait servant au calcul de la dotation de fonctionnement de ces établissements. S'y ajoute un complément de 30 € / élève (pour les Segpa et Ulis), ainsi qu'un volet "énergies" (lui aussi en hausse). Au total, **l'enveloppe Dotations de fonctionnement des collèges augmente de 2,4 %**.

> L'année 2021 verra la mise en service effective de **l'approvisionnement des cantines en produits locaux, grâce à l'organisation de circuits de proximité**. Celui-ci avait été différé, en raison de la crise sanitaire. Les denrées sont centralisées à Troyes. Pour desservir les établissements, le Département louera un véhicule réfrigéré.

Sport scolaire : transport pour tous

Dans le cadre de sa politique “L’Aube en mode sport pour les Jeux”, le Département prendra en charge le transport adapté des jeunes en situation de handicap souhaitant participer aux activités UNSS.

Numérique : équiper, faciliter

Le budget (3,5 M€) permettra de :

- > **poursuivre la dématérialisation au sein des services du Département** : procédures, prestations sociales, dossiers, relations avec les usagers, gestion des offres d’emploi/candidatures, gestion des demandes de subventions des associations ;
- > **développer les e-services** (notamment à la MDPH),
- > **équiper une salle de classe au centre départemental de l’enfance,**
- > **poursuivre/achever le déploiement de la fibre reliant divers sites externes départementaux** (boucle d’interconnexion), pour une liaison réseau de qualité ;
- > **accompagner les projets pédagogiques des collèges** (rappel : fin 2020, le Département a installé/configuré 2 200 ordinateurs et 1 400 écrans dans 19 collèges).

Culture : des manifestations pour le grand public

- > Initialement prévue du 20 mai au 20 septembre 2020, reportée du 4 septembre au 3 janvier, fermée lors du 2^e confinement... **la grande exposition 2020 “Troyes 1420 – Un roi pour deux couronnes”** a néanmoins séduit près de 8 000 visiteurs, dont 5 % de scolaires. Elle est **prolongée, en 2021, par une version virtuelle**, consultable sur aube.fr
- > En dépit d’une saison très réduite, toujours par la crise sanitaire, **la commanderie d’Avalleur** a également trouvé son public. En 2021, le Département ouvrira le site du 4 mai au 25 septembre, du mardi au dimanche ; 3 médiateurs, recrutés par le Département, assureront les visites et ateliers pédagogiques. D’autres animations seront proposées : une nouvelle chasse au trésor, un escape-game (15 août), des conférences et concerts, une fête templière (18-19 septembre), des ateliers d’art (fresque, enluminure).
- > À partir de 2021, **le Département préparera deux expositions d’envergure** portant sur :
 - les châteaux de l’Aube, des origines au XXI^e s., programmée pour 2022,
 - l’histoire et la variété des pratiques sportives dans l’Aube, qui se tiendrait opportunément en 2024, année des Jeux olympiques à Paris.
- > En 2021, **le Département mettra en ligne sur archives-aube.fr des fonds** sur :
 - le vitrail et l’histoire de l’art, ainsi que des archives relatives à l’Hôtel-Dieu-le-Comte,
 - l’histoire locale (fonds de la Chambre des monnaies, presse contemporaine 1944-1950,

cartes postales anciennes, etc.) ;

- la généalogie (recensement, état civil, suivi des enfants abandonnés).

Dans le même temps, **le site Internet des Archives de l'Aube évoluera.**

Bibliothèques : vers des lieux d'expérimentation et de partage

Pour accompagner le développement des usages du numérique, la Médiathèque départementale de l'Aube proposera à son réseau **un fablab itinérant**. Pour favoriser l'éveil culturel du tout-petit, **un livre sera offert aux enfants nés dans l'année.**

Agriculture : une aide nouvelle

En application d'une convention signée fin 2020 et portant sur la période 2021-2023, le Département peut intervenir en complément de la Région Grand Est dans le champ des filières agricoles et forestières.

Court-voiturage : un lancement espéré en 2021

Retardé en raison de la crise sanitaire, le lancement de l'application de covoiturage sur courte distance Karos est attendu pour 2021. Le budget 2021 intègre des crédits relatifs à cette nouvelle solution au service de la mobilité.

■ ... en faisant avancer les chantiers en cours

Voirie : un important programme d'investissement

En 2021, le Département consacrera 44 M€ aux infrastructures, dont 39 M€ à des opérations d'investissement. S'agissant de la voirie, citons notamment :

- > 19,5 M€ en enduits/enrobés (la route se doit d'être sûre, alors que le Département vient de relever la vitesse sur certaines sections des axes les plus empruntés) ;
- > 6 M€ pour renforcer/élargir certains axes,
- > 0,4 M€ de crédits (sur une enveloppe de 0,6 M€) pour des interventions sur des ponts,
- > 1,4 M€ pour achever la section du tour du lac d'Orient, sur la voie verte des Grands Lacs Seine et Aube ;
- > 0,2 M€ pour renouveler la signalisation (dont 45 000 € dans le cadre du relèvement de la vitesse à 90 km/h sur certaines portions de RD).

Constructions : plus de 30 M€ injectés dans le bâtiment et les travaux publics

Quelque 32 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour faire avancer ou pour achever les chantiers en cours :

> culture :

- agrandissement de la Cité du Vitrail à l'Hôtel-Dieu-le-Comte, qui ouvrira mi-septembre
- poursuite de la restauration de la commanderie et de la chapelle d'Avalleur

> enseignement :

- restructuration/extension du collège Paul-Langevin, à Ste-Savine (études)
- programme annuel d'entretien et de grosses réparations dans les collèges
- améliorations de restaurations scolaires dans les collèges de Bouilly, Lusigny-sur-Barse et Piney
- travaux à la cité scolaire de Bar-sur-Aube
- aménagement d'un pôle santé au collège de Vendevre-sur-Barse
- extension de l'EPF (études et consultation des entreprises)
- construction de l'ESTP-Troyes

> sport :

- construction du complexe international multisport et escalade Cime (démarrage des travaux prévu à l'été 2021)
- construction d'une base nautique aviron-canoë à Mathaux (consultation en cours des entreprises)
- restructuration du Centre sportif de l'Aube et rénovation de la Résidence du lac d'Orient (accueil de groupes) et de la halle sportive et culturelle de Mesnil-St-Père

> tourisme-loisirs :

- aménagement des infrastructures du littoral des lacs (réfection-crédation de pontons renouvellement de bouées, réfection de sanitaires et des aires de jeux, éclairage piéton sur la digue, etc.)

> social :

- construction d'un centre médico-social à La Chapelle-St-Luc (le projet vient d'être retenu)
- rénovation d'une maison à La Chapelle-St-Luc pour l'hébergement d'enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance
- rénovation du bâtiment du pôle des Solidarités à la cité des Vassaules (Troyes)

> divers :

- participation à l'électrification de la ligne SNCF n° 4
- construction de la caserne ouest de Troyes (achèvement)
- mise en accessibilité des locaux recevant du public
- aménagement de divers locaux (centres routiers, restaurant inter-administratif)

■ ... et en lançant des projets nouveaux

Collèges : vers une 2^e vague de restructuration

Il a fallu une trentaine d'années au Département pour réhabiliter et/ou restructurer le parc des collèges publics de l'Aube dont il a pris la charge, à la faveur de la décentralisation, en 1986.

Paul-Langevin (Sainte-Savine) est le 25^e et dernier établissement à bénéficier d'une restructuration complète — le programme est en cours.

Aussi le temps est-il venu de lancer une nouvelle vague de rénovations.

Jean-Jaurès (Nogent-sur-Seine) sera le prochain sur la liste ! Il s'agit, non seulement de réhabiliter un bâti ancien, mais aussi d'adapter les locaux aux besoins actuels, en termes de fonctionnalité, de sécurité et de qualité de vie. L'année 2021 verra donc le lancement d'une phase d'études (50 000 € inscrits sur 2021-2022).

Habitat : favoriser la construction de logement social

L'année 2020 a été couronnée par la création du syndicat Troyes Aube Habitat, né de la fusion de Troyes habitat et d'Aube immobilier. Si le mariage a été forcé par la loi, le Département entend bien donner toutes ses chances au nouvel organisme (300 salariés, 22 000 logements, 50 000 locataires). C'est pourquoi, en 2021, **il relève de 20 à 50 % le taux de garantie d'emprunt pouvant être accordé au logement social**, dans la limite d'une enveloppe de 57 M€, fongible entre les 2 bailleurs sociaux aubois (Troyes Aube Habitat et Mon Logis).

Tourisme : un projet à venir, à Dienville

Le Département a confié une assistance à maîtrise d'ouvrage à un groupement de compétences (juridique, conseil, tourisme, ingénierie) pour la création d'un ensemble immobilier touristique sur un terrain dont il dispose, à proximité du port et de la plage. L'exploitation de cette infrastructure sera externalisée (100 000 € inscrits au budget).

Voies vertes : de Dienville à Montier-en-Der

Dans quelques années, les Auboises pourront se rendre à vélo au festival de photo animalière... Patience ! En 2021, 150 000 € sont inscrits pour financer les relevés topographiques et les études environnementales.

Protection de la faune : un crapauduc à la sortie de Mesnil-St-Père

Le Département lance une consultation pour reconstruire l'ouvrage permettant à la RD43 d'enjamber le ruisseau de la fontaine Colette, à la sortie de Mesnil-Saint-Père en direction de la maison du Parc. L'objectif est d'aménager (sous la route) un passage protégé afin de sécuriser la traversée des amphibiens (quelque 35 000 individus !) — et de toutes les espèces de petite et moyenne faune (loutres, hérissons, etc.).

Environnement : recherche espaces naturels sensibles

Afin de préserver les richesses naturelles de son territoire, le Département souhaite identifier les espaces naturels sensibles (ENS) de son territoire et étudier la politique à mener en leur faveur. Cette étude sera financée sur la taxe départementale d'aménagement, instituée par le Département en 2019.

Patrimoine culturel : des fouilles à Avalleur

En marge de la restauration de la commanderie et de la chapelle, l'année 2021 devrait voir la réalisation d'une première phase de fouilles archéologiques, menées par l'Inrap. Le Département souhaite pouvoir ouvrir ces fouilles au public, notamment scolaire et en faire une restitution au plus grand nombre, sous la forme d'une conférence.

5| Pour aller plus loin...

Une action sociale de proximité

En 2021, le Département consacrera près de 230 M€ (frais de personnel inclus), soit **un peu plus de la moitié de son budget, aux actions médico-sociales.**

Les actions médico-sociales du Département s'exercent :

- **au bénéfice de tous, et notamment envers les plus fragiles** (enfants, personnes âgées, personnes handicapées, parents isolés, personnes sans emploi ou tirant un revenu limité de leur activité) ;
- **au plus près des usagers** (7 circonscriptions offrant 64 points d'accueil avec la coopération des communes).

Les actions médico-sociales du Département se traduisent par quelque **3 200 emplois** dans le domaine médico-social, **financés de manière directe ou indirecte par le Département :**

- 330 agents de l'administration départementale,
- 270 assistants familiaux employés par le Département,
- 1 700 postes intégralement financés par le Département, dans les établissements hébergeant les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou les enfants confiés au titre de l'aide sociale à l'enfance ;
- plus de 800 postes d'équivalent temps plein financés par le Département, pour les prestations à domicile et les aides éducatives aux familles.

■ Améliorer l'habitat

Depuis 2019, le Département est engagé dans la lutte contre la précarité énergétique et dans l'amélioration de l'habitat ; il participe, aux côtés de l'État, aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) : 0,25 M€ de crédit en 2021 pour des opérations, en cours et en projet sur Soulaines-Vendeuvre, Romilly et Troyes.

■ Enfance / famille (budget : 38 M€)

L'intervention auprès des enfants et des familles, dès les premiers jours de la vie, mobilise une part importante du budget 2021 d'action sociale du Département. 1 250 enfants, dont 180 mineurs non accompagnés (MNA), sont actuellement confiés au Département : 70 sont en placement direct chez un tiers, 500 sont confiés à des assistants familiaux, 340 sont confiés à des associations, 310 sont pris en charge par le Centre départemental de l'enfance et 50 sont placés au domicile de leur famille, en placement hors les murs.

Avec les mesures éducatives, ce sont **plus de 2 000 enfants** qui sont **concernés par la protection de l'enfance**.

Quelques données “Enfance/famille” 2020 :

- > Consultations prénuptiales, prénatales et postnatales : un quart des grossesses,
- > Consultations médicales et de puériculture dans les 26 points d'accueil : 20 % des nouveau-nés et des moins de 6 ans.
- > Bilans de santé en école maternelle pour les 3-4 ans : 90 % d'une classe d'âge.
- > 32 structures de garde de la petite enfance surveillées et contrôlées (1 159 places).
- > 1 701 assistants maternels offrant 6 061 places.
- > 1 727 informations préoccupantes reçues en 2019, dont 1 152 évaluées concernant 1 005 enfants.
- > Soutien à la parentalité et accompagnement des familles : 120 mesures préventives, 15 accompagnements familiaux renforcés, 530 mesures éducatives en milieu ouvert, 55 placements « hors les murs » (hébergement au domicile de la famille, sous la responsabilité de l'Aide sociale à l'enfance).
- > 256 assistants familiaux employés au titre de l'Aide sociale à l'enfance, prenant en charge 500 enfants.
- > 120 jeunes majeurs accompagnés.
- > Adoption : 4 enfants admis à l'adoption en 2019 ; 37 familles en attente d'accueil.

■ Insertion – RSA [revenu de solidarité active] (budget : 70 M€)

Au 30 septembre 2020, le Département comptait près de 9 800 allocataires du RSA (soit + 10 % par rapport à 2019), dont 1 265 bénéficiant de la majoration d'isolement.

En 2020, le Département a mis l'accent sur la prévention des sorties sèches de jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance et sur l'insertion des bénéficiaires du RSA. À ce titre, il a notamment mis en place l'accompagnement des : moins de 26 ans (par les missions locales), jeunes diplômés (par l'Apec) et travailleurs indépendants (par une cellule interne dédiée). Il a également créé le dispositif Actif10, qui rapproche bénéficiaires du RSA et entreprises (*lire p 12*).

En partenariat avec la Mission locale et des associations de l'Aube (notamment Aurore foyer aubois), le Département déploie de nouveaux outils d'insertion sociale et professionnelle aux publics dits invisibles ou NEET (ni en étude, ni en emploi, ni en formation).

Rappelons qu'avec cette initiative, l'Aube a obtenu la plus grosse dotation du Grand Est : 0,87 M€ sur 2 ans.

Personnes âgées (budget : 46,6 M€)

Les crédits consacrés aux personnes âgées augmentent en raison :

- du vieillissement de la population (+ 1,8 % de plus de 60 ans, entre 2020 et 2021) ;
- des dépenses supplémentaires induites par la crise sanitaire (équipements de protection individuelle, lutte contre les risques psycho-sociaux des professionnels en Ehpad, prise en charge particulière à domicile des patients Covid+ les plus vulnérables).

Quelques données “Personnes âgées” 2020 :

- > 8 125 prestations servies en 2019, dont près de 4 000 à domicile,
- > 1,2 million d’heures d’intervention à domicile en 2019,
- > 83 situations complexes, gérées par la Maia (hors agglomération troyenne),
- > Accueil de jour : 82 places dont 65 dédiées aux pathologies de type Alzheimer,
- > Accueil temporaire : 48 places dont 39 dédiées aux pathologies de type Alzheimer,
- > Hébergement en établissement : 4 126 lits, dont 475 en résidence autonomie (2^e meilleur taux d’équipement en établissements médicalisés de la région Grand Est) ;
- > 41 places d’hébergement auprès de 19 accueillants familiaux.

Personnes en situation de handicap (budget : 37,1 M€)

Prestations, accompagnement des familles et soutien des structures d’hébergement, les crédits 2021 favorisent une vie autonome à domicile, quand cela est possible, tout en offrant un panel de formules d’accueil. Ces crédits augmentent en raison des dépenses supplémentaires induites par la crise sanitaire (équipements de protection individuelle, prise en charge particulière à domicile des patients Covid+ les plus vulnérables).

Quelques données “Personnes handicapées” 2020 :

- > 1 188 bénéficiaires de prestations à domicile au 31 déc. 2019,
- > 55 places d’hébergement auprès de 29 accueillants familiaux,
- > 495 places d’hébergement dans 18 structures ; 5 places d’hébergement temporaire
59 places en accueil de jour.